



Pêches et Océans  
Canada

Garde côtière  
canadienne

Fisheries and Oceans  
Canada

Canadian  
Coast Guard

# Avis aux navigateurs

Édition n° 06/2025  
27 juin 2025



Sécurité d'abord, Service constant

## Sommaire mensuel des avis temporaires et préliminaires

Canada 

Avis aux navigateurs – Sommaire mensuel des avis temporaires et préliminaires  
Édition n° 06/2025

Also available in English:

Notices to Mariners – Monthly Summary of Temporary and Preliminary Notices  
Edition No. 06/2025

**Publié sous l'autorité de :**

Programmes de la Garde côtière canadienne  
Aides à la navigation et Voies navigables  
Pêches et Océans Canada  
Montréal QC H2Y 2E7

Pour obtenir plus de renseignements, veuillez communiquer  
avec [DFO.Notmar-Notmar.MPO@dfo-mpo.gc.ca](mailto:DFO.Notmar-Notmar.MPO@dfo-mpo.gc.ca).

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada,  
représenté par le ministre des Pêches, des Océans  
et de la Garde côtière canadienne, 2025.

No de cat. Fs151-19F-PDF (fichier PDF, français)  
ISSN 2561-5114

No de cat. Fs151-19E-PDF (fichier PDF, anglais)  
ISSN 2561-5106

Une version Web est disponible ici :

<https://www.notmar.gc.ca/temp-pre-mensuel> (français)

<https://www.notmar.gc.ca/temp-pre-monthly> (anglais)

## Notes explicatives

**Les positions géographiques** correspondent directement aux graduations de la carte du Service hydrographique du Canada à la plus grande échelle (sauf s'il y a indication contraire).

**Les relèvements** sont des relèvements vrais comptés dans le sens des aiguilles d'une montre, de 000° (Nord) à 359°. Les relèvements des feux sont donnés du large.

**La visibilité** des feux est celle qui existe par temps clair.

**Les profondeurs** - Les unités utilisées pour les sondes (mètres, brasses ou pieds) sont indiquées dans le titre de la carte.

**Les élévations** sont rapportées au niveau de la Pleine Mer Supérieure, Grande Marée (sauf s'il y a indication contraire).

### **Explication de l'expression « Avis aux navigateurs temporaires et préliminaires »**

Certains Avis aux navigateurs qui paraissent dans les éditions mensuelles portent la lettre (T) ou (P) après le numéro régulier. Ces lettres indiquent que le renseignement contenu dans l'avis est de nature temporaire ou préliminaire, respectivement.

### **Avis temporaire (T)**

S'il existe un changement temporaire des conditions qui influent sur la navigation et si ce changement doit demeurer en vigueur pendant une période excédant trois mois, un avis temporaire (T) sera publié. Les changements temporaires qui demeurent en vigueur pendant une période de moins de trois mois ne seront normalement pas publiés (à moins qu'ils représentent un intérêt exceptionnel). Autrement, ces renseignements seront diffusés par le(s) centre(s) de Services de communications et de trafic maritimes (SCTM) de la Garde côtière canadienne de la région en cause sous forme d'avertissement de navigation (AVNAV) diffusés. Les avis (T) seront annulés lorsqu'il y aura lieu de le faire.

Veillez noter que les avis (T) avec une date de fin seront automatiquement annulés une fois la date de fin passée. En cas de modification de ces avis, un nouvel Avis aux navigateurs sera émis.

### **Avis préliminaire (P)**

- a. S'il doit se produire dans un avenir rapproché des changements importants influant sur la navigation, un Avis aux navigateurs décrivant ces changements sera publié afin que les navigateurs en soient informés d'avance. Ces avis seront désignés par le suffixe (P).
- b. S'il se produit un changement de conditions influant sur la navigation mais que tous les renseignements ne sont pas disponibles, un avis préliminaire (P) donnant les renseignements disponibles sera publié. Cet avis sera suivi d'un avis régulier lorsque les renseignements complets seront disponibles. L'avis régulier annulera l'avis (P).
- c. Lorsque des changements ont été effectués et sont trop complexes pour être énumérés sous forme d'avis écrit, un avis (P) donnant des renseignements généraux sera publié. Cet avis expliquera les mesures qui seront prises pour la mise-à-jour des cartes en publiant des annexes graphiques, de nouvelles éditions ou de nouvelles cartes.

Veillez noter que suite à l'expiration de la période de commentaires ou d'objections de 90 jours, les avis (P) de changements proposés ou d'intention de supprimer seront automatiquement annulés. En cas de modification de ces avis, un nouvel Avis aux navigateurs sera émis.

### **Mesures à prendre à la réception des avis (T) & (P)**

Il est inhabituel d'apporter des corrections permanentes aux publications et aux cartes marines en se basant sur des avis (T) & (P). À la réception de ces avis, les renseignements qu'ils contiennent doivent être notés au crayon sur les publications et cartes en cause.

### **Attention**

Nous rappelons aux navigateurs que les publications et cartes marines qu'ils achètent chez les fournisseurs ne sont pas corrigées à partir des avis (T) & (P). Pour la liste des cartes touchées par les avis (T) & (P), veuillez-vous référer à l'index sur la page ii de cette publication.

## Table des matières

### **Côte de Terre-Neuve-et-Labrador** **1**

#### Avis temporaires

*306(T)/24	Larkin Point to / à Cape Anguille – Travaux maritimes : Construction de quai .....	1
*611(T)/24	Great St. Lawrence Harbour and / et Lamaline Harbour – Aide à la navigation temporairement supprimé .....	1
*719(T)/24	Burin Peninsula to / à Saint-Pierre – Informations sur les voies navigables .....	1
*1208(T)/24	Lark Harbour and / et York Harbour – Travaux maritimes : Construction de quai .....	2
*510(T)/25	Head of / Fond de Placentia Bay – Osbtruction : Amarrages sous-marins.....	2

#### Avis préliminaires

*606(P)/25	Hawkes Bay, Port Saunders, Back Arm – Aide à la navigation à être supprimée .....	2
------------	---	---

### **Côte de l'Atlantique** **3**

#### Avis temporaires

*207(T)/22	Port de Québec – Obstruction .....	3
*411(T)/22	Lac Saint-Pierre – Obstruction : débris flottants et tombants .....	3
*809(T)/22	Port de Montréal – Renseignement sur les voies navigables : Calcul du dégagement sous-quille .....	3
*1214(T)/22	Cap des Rosiers à/to Chandler – Obstruction : Barge et excavatrice coulées .....	3
*317(T)/23	Baie des Chaleurs / Chaleur Bay – Mises en garde concernant des sites d'aquacultures .....	4
*509(T)/23	St. Marys Bay – Obstruction : Épave .....	4
*710(T)/23	Port de Montréal – Renseignement sur les voies navigables – Amarrage interdit .....	4
*711(T)/23	Cap des Rosiers à/to Chandler – Obstruction : Amarrages scientifiques .....	5
*214(T)/24	Batiscan au/to Lac Saint-Pierre – Renseignement sur les voies navigables : Faibles profondeurs signalées.....	5
*310(T)/24	Mouillages et Installations Portuaires/Anchorages and Harbour Installations - Haute Côte-Nord – Travaux maritimes : Construction de quai .....	6
*1021(T)/24	Batiscan au/to Lac Saint-Pierre – Renseignement sur les voies navigables : Faible profondeur .....	6
*1118(T)/24	Port de Montréal – Faible profondeur signalée .....	7
*1119(T)/24	Batiscan au/to Lac Saint-Pierre – Obstruction : Opérations de plongée.....	7
*1120(T)/24	Îles de la Madeleine – Obstruction : Objet submergé.....	7
*1121(T)/24	Îles de la Madeleine – Obstruction : Épave .....	7
*1209(T)/24	Pointe des Monts aux/to Escoumins – Obstruction : Amarrages sous-marins .....	7
*1210(T)/24	Wedgeport and Vicinity / et les abords – Aide à la navigation temporairement supprimée .....	8
*410(T)/25	Chenal du Havre de la Grande Entrée – Renseignement sur les voies navigables : Quai fermé .....	8
*512(T)/25	Baie des Sept-Îles – Travaux maritimes : Construction de quai.....	8
*513(T)/25	Port de Québec – Travaux maritimes : Construction de quai.....	8

**Avis préliminaires**

*415(P)/25	Red Point to / à Guyon Island – Avis de changements proposés .....	9
*416(P)/25	Chéticamp to / à Cape St. Lawrence – Bouée lumineuse à être enlevée.....	9
*417(P)/25	Cap de la Tête au Chien au/to Cap aux Oies – Aide à la navigation à être abandonnée .....	10

**Eaux intérieures**

**11**

**Avis temporaires**

*814(T)/16	Main Duck Island to/à Scotch Bonnet Island – Barges de métal partiellement submergées.....	11
*1219(T)/16	Toronto to/à Hamilton – Opérations de construction .....	11
*309(T)/17	Pelee Passage to/à la Detroit River – Niveaux d'eau réduits signalés.....	11
*709(T)/18	Kingston Harbour and Approaches/et les approches – Renseignements concernant les amarrages et ancrages .....	11
*1210(T)/20	Demarcation Bay to/à Philips Bay – Unité de forage mobile au large établi temporairement .....	12
*810(T)/21	Fort Frances to/à Hostess Island and/et Sandpoint Island – Aides à la navigation temporairement supprimés .....	12
*907(T)/21	Lac des Deux Montagnes – Bouée non lumineuse manquante.....	12
*108(T)/22	Lower Gap to/à Adolphus Reach – Construction de quai de traversier Frontenac II .....	12
*413(T)/22	Rivière Détroit – Renseignement sur les voies navigables : Construction de pont .....	13
*614(T)/22	Canal de la Rive Sud – Travaux de réfection de pont .....	13
*617(T)/22	Lac Saint-Louis – Aides à la navigation mouillées temporairement.....	13
*109(T)/23	Port Hope Harbour – Opérations de dragage.....	13
*917(T)/23	Hamilton Harbour – Renseignement sur les voies navigables - Modifications de procédure .....	14
*216(T)/24	Garde côtière canadienne – Obstruction : Amarrage scientifiques.....	14
*313(T)/24	Havres et Mouillages - Harbours and Anchorages - Côte-Nord/North Shore – Renseignements sur les voies navigables : Réduction de capacité aux bornes d'amarrage .....	14
*413(T)/24	Lac Saint-Louis – Travaux maritimes : Opérations de construction et de forage .....	14
*728(T)/24	Toronto Harbour – Travaux maritimes - Construction aérienne .....	15
*814(T)/24	Hamilton Harbour – Renseignement sur les voies navigables – Faible profondeur signalée .....	15
*815(T)/24	Port of Thunder Bay – Obstruction – Ancre perdue .....	15
*910(T)/24	Kingston Harbour and Approaches/et les approches – Opérations de construction .....	15
*1124(T)/24	Port of Thunder Bay – Renseignements sur les voies navigables : Résultats des levés .....	16
*1212(T)/24	Nipigon Bay and Approaches/et les approches – Renseignement sur les voies navigables : Faibles profondeurs signalées.....	16
*210(T)/25	Toronto Harbour – Travaux de construction .....	17
*418(T)/25	Arctic Archipelago / Archipel de l'Arctique – Obstruction – Amarrages scientifiques ....	18
*419(T)/25	Paallavvik to/à Kangiqtugaapik – Obstruction – Amarrage scientifique .....	18
*420(T)/25	Clyde Inlet to/à Cape Jameson – Obstruction – Amarrage scientifique.....	18

*421(T)/25	Franklin Bay and/et Darnley Bay – Obstruction – Amarrage scientifique .....	18
*422(T)/25	Prince Albert Sound, Western Portion/ Partie Ouest – Obstruction – Ancrages sous-marins.....	18
*423(T)/25	Approches to/Approches à Cambridge Bay – Obstruction – Bouée et appareils scientifiques.....	19
*515(T)/25	Croil Islands to/à Cardinal – Obstruction : Objet submergé .....	19
*516(T)/25	Lake Ontario/Lac Ontario (Western Portion/Partie Ouest) – Travaux maritimes : Installation de pipeline.....	19
*608(T)/25	Cobourg to/à Oshawa – Renseignement sur les voies navigables : Haut-fond.....	19
*609(T)/25	Toronto Harbour – Travaux maritimes : Construction sous-marine .....	19
*610(T)/25	Georgian Bay / Baie Georgienne – Aides à la navigation mouillées temporairement ...	20

Avis préliminaires

*517(P)/25	Lac Saint-Louis – Feux d’alignement à être abandonnés .....	21
*424(P)/25	Puvirnituq et les approches / and Approches – Balise radar (Racon) à être enlevée....	22

---

**Côte du Pacifique** **23**

Avis temporaires

Aucun avis applicable pour cette édition. ....	23
--	----

Avis préliminaires

*518(P)/25	Fraser River/Fleuve Fraser, Sand Heads to/à Douglas Island – Aide à la navigation à être supprimée .....	23
------------	--	----

---

**Autres avis (T) & (P)** **24**

Avis temporaires

*1105(T)/15	Canada – Sécurité des navires d’exploration et d’exploitation au large.....	24
*217(T)/24	Garde côtière canadienne – Obstruction : Amarrage scientifique.....	24
*1027(T)/24	Garde côtière canadienne – Système d’identification automatique (SIA) .....	25
*1215(T)/24	Garde côtière canadienne – Essai de messages spécifiques aux applications du système d’identification automatique (AIS ASM).....	25

Avis préliminaires

*519(P)/25	Scott Islands – Carte papier à être annulée .....	25
------------	---	----

## Liste des cartes touchées par les avis (T) & (P)

n° de la carte	Pages	n° de la carte	Pages	n° de la carte	Pages
1220	8	2085	15, 17, 19	4654	2
1226	6	2086	11	4679	2
1234	10	2123	11	4682	1
1236	7	2201	20	4839	2
1310	3, 4, 7	2261	20	4950	7
1312	3	2291	20	4954	8
1313	5, 6, 7	2312	16	5510	22
1316	3, 8	2314	15, 16	6108	12
1429	13	3490	23	7000	18
1430	13, 14, 21	3625	25	7053	18
1434	19	4118	4	7565	18
1510	12	4244	8	7661	12
2017	11, 15	4374	9	7665	18
2018	12	4452	14	7668	18
2053	13	4464	9	7750	19
2058	19	4485	3, 5	14853 (É.-U.)	13
2060	11	4486	4		
2067	14, 15	4625	1		
2077	19	4642	1		

## Côte de Terre-Neuve-et-Labrador

### Avis temporaires

#### **\*306(T)/24 Larkin Point to / à Cape Anguille – Travaux maritimes : Construction de quai**

Carte de référence : 4682

Opérations de démolition du quai et reconstruction du brise-lames en cours à Codroy, NL aux coordonnées suivantes :

47° 52' 50.0"N 59° 23' 49.0"W

47° 52' 46.0"N 59° 23' 52.0"W

47° 52' 53.0"N 59° 24' 11.0"W

Prudence.

(NW-N-0161-24)

#### **\*611(T)/24 Great St. Lawrence Harbour and / et Lamaline Harbour – Aide à la navigation temporairement supprimé**

Carte de référence : 4642

L'aide à la navigation suivante est temporairement supprimé :

Nom de l'aide	n° LF	Position
St. Lawrence, quai	73.1	46° 54' 59.1"N 55° 23' 20.8"W

(N2024-093T)

#### **\*719(T)/24 Burin Peninsula to / à Saint-Pierre – Informations sur les voies navigables**

Carte de référence : 4625

Les Forces armées canadiennes ont confirmé la présence de bombes aériennes de différentes tailles contenant des explosifs puissants sur les sites des épaves de l'USS Truxtun, près de Lawn Point et de l'USS Pollux, près de Chambers Cove.

Positions: 46° 52' 42.1"N 055° 26' 26.2"W et 46° 52' 49.2"N 055° 29' 24.7"W

À l'heure actuelle, les Forces armées canadiennes ont déterminé que les risques pour la santé et la sécurité associés au retrait de ces munitions sont trop importants et que la détonation sur place n'est pas recommandée.

Il est conseillé aux navigateurs de se tenir à distance de ces épaves.

Prudence.

(NW-N-0665-24)

**\*1208(T)/24 Lark Harbour and / et York Harbour – Travaux maritimes : Construction de quai**

Carte de référence : 4654

Reconstruction du quai en cours à Lark Harbour aux environs de 49° 06.069'N 058° 21.866'W.

Prudence.

(NW-N-1171-24)

**\*510(T)/25 Head of / Fond de Placentia Bay – Osbtruction : Amarrages sous-marins**

Carte de référence : 4839

Amarrages sous-marins côtiers installés aux coordonnées suivantes :

47° 44.270'N 54° 10.840'W

47° 45.350'N 54° 09.730'W

47° 44.640'N 54° 07.580'W

47° 43.400'N 54° 08.430'W

Chaque amarrage est balisé par une bouée de surface jaune avec un feu jaune clignotant toutes les 4 secondes.

(NW-N-0258-25)

## Avis préliminaires

### Région de l'Atlantique

#### Soumission des commentaires

Tous les navigateurs et toutes les personnes concernées sont priés de présenter leurs observations dans les trois mois suivant la date de publication initiale concernant ces avis (P). Suivant cette date, cet avis sera annulé. Ces observations devront exposer les faits sur lesquels elles reposent et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et aux biens publics.

Tout commentaire doit être adressé à la personne suivante :

Surintendante,  
Aides à la navigation et Voies navigables  
Garde côtière canadienne, région de l'Atlantique  
Case postale 1000  
50 Discovery Drive  
Dartmouth, NS B2Y 3Z8  
Téléphone : (506) 636-4708  
Courriel : [DFO.CCGATLaidstoNavDiscont-AidesalanavSupprATLGCC.MPO@dfo-mpo.gc.ca](mailto:DFO.CCGATLaidstoNavDiscont-AidesalanavSupprATLGCC.MPO@dfo-mpo.gc.ca)

**\*606(P)/25 Hawkes Bay, Port Saunders, Back Arm – Aide à la navigation à être supprimée**

Carte de référence : 4679

La Garde côtière canadienne propose de supprimer en permanence l'aide à la navigation suivante :

Nom de l'aide	n° LF	Position
Back Arm, feu du quai Nord	211.81	50° 42' 27.7"N 057° 20' 55.2"W

La date de publication initiale : le vendredi 27 juin 2025

La date limite pour la [soumission des commentaires](#) : le jeudi 25 septembre 2025

(N2024-258)

## Côte de l'Atlantique

### Avis temporaires

#### **\*207(T)/22 Port de Québec – Obstruction**

Carte de référence : 1316

Embarcation à moteur de 6 mètres de long signalée coulée à 46° 43.830'N 071° 20.000'W.

(NW-Q-1348-21)

#### **\*411(T)/22 Lac Saint-Pierre – Obstruction : débris flottants et tombants**

Carte de référence : 1312

Débris flottants et tombants rapportés dessous le pont situé à 46° 04.783'N 073° 09.205'W. Le pont est balisé avec des ballons jaunes suspendus à la mi-hauteur entre le tablier et le niveau d'eau. Des panneaux d'avertissement sont installés en haut.

(NW-Q-1266-19)

#### **\*809(T)/22 Port de Montréal – Renseignement sur les voies navigables : Calcul du dégagement sous-quille**

Carte de référence : 1310

Les Services de communications et de trafics maritimes de la Garde côtière canadienne utilisent toutes les stations de niveaux d'eau disponibles du Service Hydrographique du Canada pour le calcul des autorisations de passage dans le secteur Sorel-Montréal de la voie navigable, soit Sorel, Contrecoeur, Varennes, Montréal-Frontenac et Montréal-Jetée #1.

Compte tenu des caractéristiques particulières de la voie navigable pour le tronçon entre les bouées M84 (en aval de la municipalité de Verchères) et M157 (vis-à-vis la section 109 du Port de Montréal) ainsi que pour le poste d'ancrage numéro 1 de Pointe-aux-Trembles, il a été convenu d'ajuster de 10 cm à la hausse la colonne d'eau disponible.

La colonne d'eau minimale dans cette section calculée à l'aide de la station de niveau d'eau de Varennes et obtenue après cet ajustement, est retenue pour le calcul du dégagement sous-quille.

(NW-Q-0776-22)

#### **\*1214(T)/22 Cap des Rosiers à/to Chandler – Obstruction : Barge et excavatrice coulées**

Carte de référence : 4485

Barge et excavatrices coulées signalées à 48° 35.1'N 064° 08.1'W. La barge fait 18 mètres par 7 mètres.

(NW-Q-1709-22)

**\*317(T)/23 Baie des Chaleurs / Chaleur Bay – Mises en garde concernant des sites d'aquacultures**

Carte de référence : 4486

Secteur	Positions	Description
Cascapedia Bay	48° 07' 10.7"N 066° 01' 18.2"W 48° 07' 31.1"N 066° 00' 30.8"W 48° 07' 00.8"N 065° 59' 59.9"W 48° 06' 39.7"N 066° 00' 47.0"W	Site aquaculture avec balisage non conforme avec de l'équipement à la surface et submergés.
Cascapedia Bay	48° 07' 22.0"N 065° 55' 12.0"W 48° 07' 22.0"N 065° 53' 14.0"W 48° 06' 33.0"N 065° 53' 14.0"W 48° 06' 33.0"N 065° 55' 12.0"W	Site aquaculture avec balisage non conforme avec de l'équipement submergé.
Cascapedia Bay	48° 05' 24.2"N 066° 01' 42.8"W 48° 06' 11.2"N 066° 00' 07.8"W 48° 05' 36.2"N 065° 59' 29.8"W 48° 04' 49.2"N 066° 01' 04.8"W	Site aquaculture avec balisage non conforme avec de l'équipement à la surface et submergés.
Tracadigache Bay	48° 05' 12.0"N 066° 12' 02.6"W 48° 05' 12.0"N 066° 11' 00.0"W 48° 04' 30.0"N 066° 11' 00.0"W 48° 04' 30.0"N 066° 12' 02.6"W	Site aquaculture avec balisage temporairement non conforme.

(NW-Q-0769-16, NW-Q-0770-16, NW-Q-0783-16, NW-Q-0789-16)

**\*509(T)/23 St. Marys Bay – Obstruction : Épave**

Carte de référence : 4118

Barge de 30 par 90 pieds avec 500 pieds de câble de remorquage encore attaché coulée à la position suivante : 44° 16' 24.9"N 066° 28' 44.9"W. Prudence

(NW-M-0529-23)

**\*710(T)/23 Port de Montréal – Renseignement sur les voies navigables – Amarrage interdit**

Carte de référence : 1310

Amarrage interdit pour une durée indéterminée à la section 31 du Port de Montréal.

(NW-Q-0476-23)

**\*711(T)/23 Cap des Rosiers à/to Chandler – Obstruction : Amarrages scientifiques**

Carte de référence : 4485

Six mouillages scientifiques sous-marins établis à :

48 37.390N 064 07.734W

48 43.925N 064 08.099W

48 41.868N 064 04.632W

48 39.987N 064 00.959W

48 38.023N 063 57.919W

48 36.274N 063 54.923W

Tête de mouillage à 24 mètres sous la surface.

(NW-Q-0662-23)

**\*214(T)/24 Batiscan au/to Lac Saint-Pierre – Renseignement sur les voies navigables :  
Faibles profondeurs signalées**

Référence : Avis 313(T)/23 est annulé (Carte 1313).

Carte de référence : 1313

Une profondeur moindre de 10,4 mètres est localisée aux coordonnées suivantes :

46° 19.997' N      072° 32.698' W

46° 19.993' N      072° 32.675' W

46° 19.983' N      072° 32.682' W

46° 19.980' N      072° 32.703' W

46° 19.985' N      072° 32.718' W

Une profondeur moindre de 10,6 mètres est localisée aux coordonnées suivantes :

46° 19.978' N      072° 32.731' W

46° 19.979' N      072° 32.701' W

46° 19.970' N      072° 32.703' W

46° 19.971' N      072° 32.732' W

Une profondeur moindre de 10,4 mètres est localisée aux coordonnées suivantes :

46° 19.983' N      072° 32.785' W

46° 19.982' N      072° 32.747' W

46° 19.973' N      072° 32.752' W

46° 19.972' N      072° 32.768' W

46° 19.971' N      072° 32.792' W

(NW-Q-1338-23)

**\*310(T)/24 Mouillages et Installations Portuaires/Anchorages and Harbour Installations -  
Haute Côte-Nord – Travaux maritimes : Construction de quai**

Carte de référence : 1226

Des travaux de réparation de quai ont lieu quotidiennement entre 1100 UTC et 2100 UTC aux quais 1, 2 et 3 du port de Port-Cartier.

Barge et bateau de sécurité sur place.

(NW-C-0316-24)

**\*1021(T)/24 Batiscan au/to Lac Saint-Pierre – Renseignement sur les voies navigables :  
Faible profondeur**

Carte de référence : 1313

Profondeurs moindres signalée au port de Trois-Rivières aux coordonnées suivantes :

Profondeur moindre de 10,4 mètres signalé à la  
Section 13 :

- 46° 20.027'N 072° 32.614'W
- 46° 20.025'N 072° 32.608'W
- 46° 20.034'N 072° 32.597'W
- 46° 20.037'N 072° 32.603'W

Profondeur moindre de 10,0 mètres signalé à la  
Section 14 et une partie du de la Section 15 :

- 46° 19.990'N 072° 32.795'W
- 46° 19.990'N 072° 32.738'W
- 46° 20.004'N 072° 32.672'W
- 46° 20.013'N 072° 32.648'W
- 46° 20.017'N 072° 32.765'W

Profondeur moindre de 10,3 mètres signalé à la  
Section 16 :

- 46° 19.964'N 072° 32.795'W
- 46° 19.976'N 072° 32.785'W
- 46° 19.987'N 072° 32.738'W
- 46° 19.973'N 072° 32.740'W

Profondeur moindre de 10,2 mètres signalé à la  
Section 16 :

- 46° 19.997'N 072° 32.789'W
- 46° 19.996'N 072° 32.766'W
- 46° 19.964'N 072° 32.795'W
- 46° 19.965'N 072° 32.821'W

Profondeur moindre de 10,5 mètres signalé à la  
Section 16 :

- 46° 19.968'N 072° 32.704'W
- 46° 19.970'N 072° 32.745'W
- 46° 19.976'N 072° 32.741'W
- 46° 19.978'N 072° 32.695'W

Profondeur moindre de 10,2 mètres signalé à la  
Section 16 :

- 46° 19.985'N 072° 32.706'W
- 46° 19.979'N 072° 32.699'W
- 46° 19.979'N 072° 32.677'W
- 46° 19.993'N 072° 32.660'W
- 46° 20.000'N 072° 32.688'W

Profondeur moindre de 10,2 mètres signalé à la  
Section 17 :

- 46° 19.852'N 072° 32.772'W
- 46° 19.851'N 072° 32.768'W
- 46° 19.845'N 072° 32.774'W
- 46° 19.846'N 072° 32.775'W

Profondeur moindre de 10,5 mètres signalé à la  
Section 19 :

- 46° 19.830'N 072° 32.785'W
- 46° 19.831'N 072° 32.787'W
- 46° 19.840'N 072° 32.780'W
- 46° 19.839'N 072° 32.778'W

Profondeur moindre de 10,6 mètres signalé à la  
Section 19 :

- 46° 19.786'N 072° 32.824'W
- 46° 19.801'N 072° 32.813'W
- 46° 19.798'N 072° 32.809'W
- 46° 19.782'N 072° 32.819'W

Profondeur moindre de 10,5 mètres signalé à la  
Section 20 :

- 46° 19.728'N 072° 32.874'W
- 46° 19.727'N 072° 32.870'W
- 46° 19.738'N 072° 32.859'W
- 46° 19.739'N 072° 32.864'W

(NW-C-1191, 1342, 1871, 1872-24)

**\*1118(T)/24 Port de Montréal – Faible profondeur signalée**

Carte de référence : 1310

Profondeur moindre de 10,4 mètres localisée aux coordonnées suivante : 45° 30' 18.9"N 073° 32' 48.3"W.  
(NW-C-1866-24)

**\*1119(T)/24 Batiscan au/to Lac Saint-Pierre – Obstruction : Opérations de plongée**

Carte de référence : 1313

Des opérations de plongée se déroulent au Port de Trois-Rivières du lundi au vendredi de 11h00 UTC à 21h00 UTC au quai 17.

(NW-C-2820-24)

**\*1120(T)/24 Îles de la Madeleine – Obstruction : Objet submergé**

Carte de référence : 4950

Des roches et des dolosses ont été localisés à 7 mètres du musoir du brise-lame sud à une profondeur de 2 mètres aux coordonnées suivantes :

47° 23.304'N 061° 47.513'W

47° 23.301'N 061° 47.507'W

47° 23.308'N 061° 47.517'W

47° 23.299'N 061° 47.500'W

47° 23.298'N 061° 47.493'W

(NW-C-1877-24)

**\*1121(T)/24 Îles de la Madeleine – Obstruction : Épave**

Carte de référence : 4950

En vertu de la *Loi sur les épaves et les bâtiments abandonnés ou dangereux*, la Garde côtière canadienne a évalué que le navire SS Corfu Island présente un danger pour la sécurité publique. L'avant de l'épave se situe sur la plage à la position 47° 20.813'N 061° 57.014'W et l'épave s'étend vers le large en direction Sud-Ouest sur 137,5 mètres de longueur et 17,5 mètres de largeur.

Il est interdit d'y accéder ou d'y monter pour quelque raison que ce soit. Les navigateurs sont priés de procéder à une distance sécuritaire de l'épave.

(NW-C-1861-24)

**\*1209(T)/24 Pointe des Monts aux/to Escoumins – Obstruction : Amarrages sous-marins**

Carte de référence : 1236

Amarrages scientifiques sous-marin établis temporairement aux coordonnées suivantes:

Amarrage E1: 48° 53.322'N 068° 06.180'W (profondeur de 319 mètres)

Amarrage W1: 48° 48.033'N 068° 23.991'W (profondeur de 355 mètres)

(NW-C-1823-24)

**\*1210(T)/24 Wedgeport and Vicinity / et les abords – Aide à la navigation temporairement supprimée**

Carte de référence : 4244

L'aide à la navigation suivante est temporairement supprimé :

Nom de l'aide	n° LF	Position
Pinkneys Point – Signal de brume	278.2	43° 42' 11.6"N 066° 03' 12.1"W

(F2024-060T)

**\*410(T)/25 Chenal du Havre de la Grande Entrée – Renseignement sur les voies navigables : Quai fermé**

Carte de référence : 4954

Le quai 406 de Grande-Entrée est fermé. Barrage de confinement de la pollution en place.

Restez à l'écart. Sillage minimal.

(NW-C-2172-24)

**\*512(T)/25 Baie des Sept-Îles – Travaux maritimes : Construction de quai**

Carte de référence : 1220

Travaux de construction ayant lieu quotidiennement au quai Mgr-Blanche. Barges, grues et bateaux de travail sur place.

Sillage minimal et une distance sécuritaire de 300 mètres demandés.

(NW-C-0623-25)

**\*513(T)/25 Port de Québec – Travaux maritimes : Construction de quai**

Carte de référence : 1316

Travaux de construction de quai en cours à proximité de 46° 49.872'N 071° 09.994'W.

Sillage minimal demandé.

(NW-C-1155-25)

## Avis préliminaires

### Région de l'Atlantique

#### Soumission des commentaires

Tous les navigateurs et toutes les personnes concernées sont priés de présenter leurs observations dans les trois mois suivant la date de publication initiale concernant ces avis (P). Suivant cette date, cet avis sera annulé. Ces observations devront exposer les faits sur lesquels elles reposent et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et aux biens publics.

Tout commentaire doit être adressé à la personne suivante :

Surintendante,  
Aides à la navigation et Voies navigables  
Garde côtière canadienne, région de l'Atlantique  
Case postale 1000  
50 Discovery Drive  
Dartmouth, NS B2Y 3Z8  
Téléphone : (506) 636-4708  
Courriel : [DFO.CCGATLaidstoNavDiscont-AidesalanavSupprATLGCC.MPO@dfo-mpo.gc.ca](mailto:DFO.CCGATLaidstoNavDiscont-AidesalanavSupprATLGCC.MPO@dfo-mpo.gc.ca)

### \*415(P)/25 Red Point to / à Guyon Island – Avis de changements proposés

Carte de référence : 4374

La Garde côtière canadienne propose de modifier de façon permanente les aides à la navigation suivantes :

Nom de l'aide	n° LF	Position	Changements proposés
<b>Aides flottantes</b>			
Fourchu – Bouée à sifflet lumineuse N14	745	45° 42' 00.2"N 060° 12' 45.6"W	Enlever le sifflet. Réduire la taille de la bouée. Augmenter l'intensité de la lanterne.
Fourchu – Bouée à cloche lumineuse NC2	746	45° 42' 57.2"N 060° 13' 07.6"W	Enlever la cloche. Réduire la taille de la bouée.

La date de publication initiale : le vendredi 25 avril 2025

La date limite pour la [soumission des commentaires](#) : le jeudi 24 juillet 2025

(G2025-027)

### \*416(P)/25 Chéticamp to / à Cape St. Lawrence – Bouée lumineuse à être enlevée

Carte de référence : 4464

La Garde côtière canadienne propose d'enlever en permanence l'aide à la navigation suivante :

Nom de l'aide	n° LF	Position
Pleasant Bay – Bouée à cloche lumineuse VC	860.5	46° 50' 30.1"N 060° 48' 17.6"W

La date de publication initiale : le vendredi 25 avril 2025

La date limite pour la [soumission des commentaires](#) : le jeudi 24 juillet 2025

(G2025-026)

**Région du Centre : Secteur Saint-Laurent**

Soumission des commentaires

Tous les navigateurs et toutes les personnes concernées sont priés de présenter leurs observations dans les trois mois suivant la date de publication initiale concernant ces avis (P). Suivant cette date, cet avis sera annulé. Ces observations devront exposer les faits sur lesquels elles reposent et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et aux biens publics.

Tout commentaire doit être adressé à la personne suivante :

Surintendante  
Aides à la navigation et Voies navigables  
Garde côtière canadienne, région du Centre  
1550, Avenue D'Estimauville  
Québec QC G1J 5E9  
Téléphone : (418) 648-7450  
Courriels :  
Région du Saint-Laurent : [DFO.AtoNStLawrence-StLaurentAalaN.MPO@dfo-mpo.gc.ca](mailto:DFO.AtoNStLawrence-StLaurentAalaN.MPO@dfo-mpo.gc.ca)  
Région des Grands Lacs :  
[DFO.CCGCentralAtoNGreatLakes-GrandsLacsAalaNCentreGCC.MPO@dfo-mpo.gc.ca](mailto:DFO.CCGCentralAtoNGreatLakes-GrandsLacsAalaNCentreGCC.MPO@dfo-mpo.gc.ca)

**\*417(P)/25 Cap de la Tête au Chien au/to Cap aux Oies – Aide à la navigation à être abandonnée**

Carte de référence : 1234

La Garde côtière canadienne propose d'abandonner en permanence l'aide à la navigation suivante :

Nom de l'aide	n° LF	Position
Îles du Pot à l'Eau-de-Vie	1827	47° 52' 20.5"N 069° 40' 52.7"W

La structure demeura en place.

La date de publication initiale : le vendredi 25 avril 2025

La date limite pour la [soumission des commentaires](#) : le jeudi 24 juillet 2025

(Q2025-037)

## Eaux intérieures

### Avis temporaires

#### **\*814(T)/16 Main Duck Island to/à Scotch Bonnet Island – Barges de métal partiellement submergées**

Carte de référence : 2060

Il y a 3 barges de métal partiellement submergées à l'extrémité Nord de West Lake (43° 57' 02.3"N 077° 20' 12.8"W) qui ont été signalées au-dessous de la surface de l'eau.

L'emplacement des barges est indiqué par des bouées d'avertissement.

(AVNAV C1641/14)

#### **\*1219(T)/16 Toronto to/à Hamilton – Opérations de construction**

Carte de référence : 2086

Opérations de construction en cours du 14 novembre 2016 jusqu'à approximativement 2026 à la station d'épuration de Lakeview entre le parc Marie Curtis et le ruisseau Serson. Un nombre varié d'équipement sera utilisé pour étendre la masse le long de la côte. La décharge et 3 îlots seront illuminés et identifiés.

(AVNAV C2533/16)

#### **\*309(T)/17 Pelee Passage to/à la Detroit River – Niveaux d'eau réduits signalés**

Carte de référence : 2123

Niveaux d'eau réduits signalés de l'extrémité Sud de l'entrée du Sturgeon Creek Harbour en direction Nord.

Annette Winter  
Agente de projets et de cession  
Direction des ports pour petits bateaux  
Pêches et Océans Canada

Canada Centre for Inland Waters (CCIW)  
867 Lakeshore Road  
Burlington ON L7S 1A1  
Téléphone : (905) 315-5286  
Courriel : [annette.winter@dfo-mpo.gc.ca](mailto:annette.winter@dfo-mpo.gc.ca)

(AVNAV C58/13)

#### **\*709(T)/18 Kingston Harbour and Approaches/et les approches – Renseignements concernant les amarrages et ancrages**

Référence : Avis 309(T)/14 est annulé.

Carte de référence : 2017

Tous les amarrages ou ancrages dans le port public de Kingston sont interdit en dehors des zones désignées de la marina jusqu'à nouvel avis sans l'autorisation du responsable de port.

Toutes demandes de renseignements doivent être adressées à Transports Canada au (416) 952-0475.

**\*1210(T)/20 Demarcation Bay to/à Philips Bay – Unité de forage mobile au large établi temporairement**

Référence : Avis 616(T)/07 est annulé.

Carte de référence : 7661

L'unité de forage mobile sans équipage au large « SDC » continue à être établie temporairement à 69° 24.71'N 138° 53.76'W. La structure est de 202,4 mètres de long et 53 mètres de large.

Pour toute information, communiquer avec le Capitaine Connelly au 1-250-598-4513 ou 1-250-744-9818 ou par courriel à [doncon@islandnet.com](mailto:doncon@islandnet.com) ou [dcmarine@shaw.ca](mailto:dcmarine@shaw.ca)

**\*810(T)/21 Fort Frances to/à Hostess Island and/et Sandpoint Island – Aides à la navigation temporairement supprimés**

Carte de référence : 6108

Les aides à la navigation suivantes sont temporairement supprimées :

Nom de l'aide	n° LF	Position
Noden Causeway, chaussée surélevée – Feu Est	1465	48° 39' 08.5"N 093° 18' 47.6"W
Noden Causeway, chaussée surélevée – Feu Ouest	1466	48° 39' 08.5"N 093° 18' 49.1"W

(D2021-026T, 027T)

**\*907(T)/21 Lac des Deux Montagnes – Bouée non lumineuse manquante**

Carte de référence : 1510

La bouée non lumineuse suivante est actuellement manquante et ne sera pas remplacée avant la saison de navigation 2022 :

Nom de l'aide	n° LF	Position
Chenal Saint-Placide – Bouée HJ17	6251.68	45° 31' 20.7"N 074° 12' 25.1"W

(NW-Q-1526-20)

**\*108(T)/22 Lower Gap to/à Adolphus Reach – Construction de quai de traversier Frontenac II**

Carte de référence : 2018

Opérations de construction aux quais du traversier de Millhaven et Stella en cours quotidiennement durant les heures de clarté. Des quais temporaires seront installés dans les environs des quais du traversier. Les quais seront marqués avec des bouées et illuminés avec des feux ambrés.

(NW-C-2916-17)

**\*413(T)/22 Rivière Détroit – Renseignement sur les voies navigables : Construction de pont**

Carte de référence : 14853 (É.-U.)

Opérations de construction de pont se déroulant dans une zone délimitée par :

42° 17.200'N 083° 05.633'W

42° 17.183'N 083° 05.600'W

42° 17.067'N 083° 05.667'W

42° 17.000'N 083° 05.717'W

42° 17.017'N 083° 05.750'W

42° 17.100'N 083° 05.667'W

Entrée non autorisée interdite.

(NW-C-0151-22)

**\*614(T)/22 Canal de la Rive Sud – Travaux de réfection de pont**

Carte de référence : 1429

Travaux de réfection en cours au pont Honoré-Mercier (amont) entre Lasalle et Kahnawake. Passerelle installée sous le pont.

(NW-Q-1810-19)

**\*617(T)/22 Lac Saint-Louis – Aides à la navigation mouillées temporairement**

Carte de référence : 1430

Six bouées lumineuses jaunes marquant un brise-lames de 400 mètres à fleur d'eau temporairement mouillées aux coordonnées suivantes :

45° 20' 44.5"N 073° 50' 32.9"W      45° 21' 00.3"N 073° 50' 11.6"W

45° 20' 47.7"N 073° 50' 29.4"W      45° 21' 05.4"N 073° 50' 07.6"W

45° 20' 50.0"N 073° 50' 24.1"W      45° 21' 11.8"N 073° 50' 04.6"W

(NW-Q-0579-22)

**\*109(T)/23 Port Hope Harbour – Opérations de dragage**

Référence : Avis 809(T)/18 est annulé.

Carte de référence : 2053

Opérations de dragage et de réparation des murs dans le port de Port Hope. L'entrée du bassin ouest est bloquée. Prudence.

**\*917(T)/23 Hamilton Harbour - Renseignement sur les voies navigables - Modifications de procédure**

Référence : Avis \*713(T)/23 est annulé.

Carte de référence : 2067

Depuis le 1er juillet 2023, les navires commerciaux quittant le port d'Hamilton doivent donner un préavis. Services publics et Approvisionnement Canada demande quatre appels au maître de pont sur le canal VHF 16 :

Un appel 2 heures avant le départ ;

Un appel 1 heure avant le départ ;

Un appel lors du départ du quai ;

Un appel lorsqu'en attente en ligne dans le canal.

(NW-C-1600-23)

**\*216(T)/24 Garde côtière canadienne – Obstruction : Amarrage scientifiques**

Mouillages scientifiques établis à la position 71° 58' 01.2"N 095° 03' 52.8"W. Profondeur minimum 122,8 mètres.

(NAVAREA XVIII 32/2011)

**\*313(T)/24 Havres et Mouillages - Harbours and Anchorages - Côte-Nord/North Shore – Renseignements sur les voies navigables : Réduction de capacité aux bornes d'amarrage**

Carte de référence : 4452

Capacité réduite à 10 tonnes métriques pour les bornes B01, B10, B12, B14 et B17 et à 20 tonnes métriques pour les bornes B03 à B09, B11, B13, B15, B16 et B18 au quai de Natashquan. La borne B02 est toujours hors d'usage.

(NW-C-0292-24)

**\*413(T)/24 Lac Saint-Louis – Travaux maritimes : Opérations de construction et de forage**

Référence : Avis 312(T)/24 est annulé (Carte 1430).

Carte de référence : 1430

Des opérations de construction et de forage sont en cours aux environs du pont de l'Île aux Tourtes. Barges et bateaux sur les lieux.

Un pieu d'acier éclairé a été installé à 45° 25' 15.4"N 73° 58' 58.0"W visible 2 mètres au-dessus de la surface.

Une plate-forme suspendue a été installée à 45° 25' 14.0"N 73° 58' 44.0"W, réduisant le dégagement du pont de 4 mètres.

Sillage minimal.

(NW-C-0336-24)

**\*728(T)/24 Toronto Harbour – Travaux maritimes - Construction aérienne**

Référence : Avis 415(T)/23 est annulé (Carte 2085).

Position : 43° 37' 44.3"N 079° 25' 04.3"W

Construction aérienne ayant lieu dans la marina nord de la Place de l'Ontario entre l'île Ouest et l'île Est.  
Voie navigable fermée au trafic maritime.

**\*814(T)/24 Hamilton Harbour – Renseignement sur les voies navigables – Faible profondeur signalée**

Carte de référence : 2067

La section sud de la cale du quai 10, au sud de 43° 16' 26.1"N 079° 51' 01.9"W, n'a pas le tirant d'eau minimum de la voie maritime.

Les navigateurs doivent contacter la capitainerie du port de Hamilton au 1 (905) 525-3412 pour obtenir des sondages.

(NW-C-2395-23)

**\*815(T)/24 Port of Thunder Bay – Obstruction – Ancre perdue**

Carte de référence : 2314

Ancre et chaîne perdues aux coordonnées suivantes :

48° 19' 24.0"N 089° 09' 30.0"W

(NW-C-1623-24)

**\*910(T)/24 Kingston Harbour and Approaches/et les approches – Opérations de construction**

Référence : Avis 1012(T)/20 est annulé (Carte 2017).

Carte de référence : 2017

Des travaux de construction de quai ont lieu quotidiennement de 1100 UTC jusqu'à 2300 UTC au terminal du traversier de Kingston-Wolfe Island. Le traversier demeure opérationnel. Les navires ne sont pas autorisés à accoster du côté sud. La zone de construction est délimitée par des bouées jaunes équipées de feux clignotants jaunes.

**\*1124(T)/24 Port of Thunder Bay – Renseignements sur les voies navigables : Résultats des levés**

Carte de référence : 2314

Les levés post-dragage indiquent que les profondeurs du chenal navigable de Mission River ont été draguées jusqu'à une profondeur minimale de 8,25 mètres. La zone est délimitée par les coordonnées suivantes :

Pt 1 : 48° 21.924'N 089° 13.938'W	Pt 15 : 48° 21.852'N 089° 13.968'W
Pt 2 : 48° 21.864'N 089° 13.920'W	Pt 16 : 48° 21.864'N 089° 13.944'W
Pt 3 : 48° 21.834'N 089° 13.908'W	Pt 17 : 48° 21.888'N 089° 13.950'W
Pt 4 : 48° 21.804'N 089° 13.902'W	Pt 18 : 48° 21.948'N 089° 13.974'W
Pt 5 : 48° 21.732'N 089° 13.860'W	Pt 19 : 48° 21.984'N 089° 13.998'W
Pt 6 : 48° 21.678'N 089° 13.812'W	Pt 20 : 48° 22.044'N 089° 14.058'W
Pt 7 : 48° 21.636'N 089° 13.758'W	Pt 21 : 48° 22.068'N 089° 14.100'W
Pt 8 : 48° 21.570'N 089° 13.656'W	Pt 22 : 48° 22.092'N 089° 14.070'W
Pt 9 : 48° 21.558'N 089° 13.674'W	Pt 23 : 48° 22.062'N 089° 14.034'W
Pt 10 : 48° 21.624'N 089° 13.776'W	Pt 24 : 48° 22.008'N 089° 13.986'W
Pt 11 : 48° 21.642'N 089° 13.800'W	Pt 25 : 48° 21.972'N 089° 13.968'W
Pt 12 : 48° 21.672'N 089° 13.836'W	Pt 26 : 48° 21.966'N 089° 13.950'W
Pt 13 : 48° 21.702'N 089° 13.884'W	Pt 27 : 48° 21.930'N 089° 13.932'W
Pt 14 : 48° 21.720'N 089° 13.920'W	

(NW-C-3060-24)

**\*1212(T)/24 Nipigon Bay and Approaches/et les approches – Renseignement sur les voies navigables : Faibles profondeurs signalées**

Carte de référence : 2312

Profondeurs moindres signalées aux coordonnées suivantes :

48° 55.084'N 088° 12.705'W :	34.41 mètres
48° 50.163'N 088° 07.517'W :	47.39 mètres
48° 47.846'N 088° 05.353'W :	40.96 mètres
48° 46.635'N 088° 05.030'W :	33.89 mètres
48° 45.630'N 088° 05.071'W :	8.72 mètres
48° 44.243'N 088° 05.666'W :	20.05 mètres

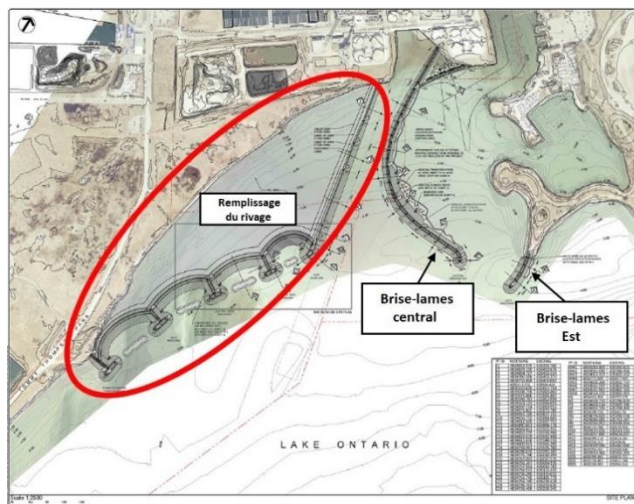
(NW-C-1969-24)

## \*210(T)/25 Toronto Harbour – Travaux de construction

Carte de référence : 2085

Référence : Avis 512(T)/23 est annulé (Carte 2085).

Des travaux de construction ont lieu à Ashbridge's Bay et consistent en la construction de deux brise-lames et du remplissage du rivage. Divers équipements sont utilisés, notamment des remorqueurs et des barges. Des aides à la navigation temporaires sont en place durant la construction. Les opérations sont prévues aux positions suivantes :



### Travaux de construction des brise-lames

43° 39' 20.7 "N 079° 18' 48.1 "W

Phase 1 : Complétée

Phase 2 : 2021-04-01 au 2025-05-31

Phase 3 : 2021-04-01 au 2025-05-31

### Travaux de remplissage du rivage

43° 39' 01.4"N 079° 19' 01.9"W

La mise en œuvre de la zone de remplissage du rivage devrait durer environ cinq ans.

Les navigateurs sont priés de rester à l'écart de la zone de construction.

**\*418(T)/25 Arctic Archipelago / Archipel de l'Arctique – Obstruction – Amarrages scientifiques**

Carte de référence : 7000

Amarrages scientifiques sous-marin aux coordonnées suivantes :

Amarrage A:	71° 37.87' N 157° 19.58'W	Flotteur supérieur 65 mètres.
Amarrage B:	71° 25.33'N 152° 44.10'W	Flotteur supérieur 77 mètres.
Amarrage C:	70° 50.09'N 146° 23.56'W	Flotteur supérieur 58 mètres.
Amarrage BGOS-A	75° 00.01'N 150° 00.00'W	Flotteur supérieur 30 mètres. Profondeur de 3826 mètres.
Amarrage BGOS-D	73° 59.64'N 139° 58.95'W	Flotteur supérieur 30 mètres. Profondeur de 3504 mètres.
Amarrage BGOS-B	77° 59.99'N 150° 00.00'W	Flotteur supérieur 30 mètres. Profondeur de 3824 mètres.

(NAVAREA XVII 77/2016, 4/2022)

**\*419(T)/25 Paallavvik to/à Kangiqtugaapik – Obstruction – Amarrage scientifique**

Carte de référence : 7053

Amarrage scientifique sous-marin à la position 69° 54.66' N 066° 48.42'W. Flotteur supérieur 211 mètres.

(NAVAREA XVIII 56/2021)

**\*420(T)/25 Clyde Inlet to/à Cape Jameson – Obstruction – Amarrage scientifique**

Carte de référence : 7565

Amarrage scientifique sous-marin à la position 71° 08.07' N 070° 49.51'W. Flotteur supérieur 248 mètres.

(NAVAREA XVIII 113/2022)

**\*421(T)/25 Franklin Bay and/et Darnley Bay – Obstruction – Amarrage scientifique**

Carte de référence : 7665

Amarrage scientifique sous-marin à la position 70° 02.434' N 126° 18.404'W. Flotteur supérieur 223 mètres.

(NAVAREA XVII 92/2019)

**\*422(T)/25 Prince Albert Sound, Western Portion/ Partie Ouest – Obstruction – Ancrages sous-marins**

Carte de référence : 7668

Amarrage sous-marin à la position 70° 42.59' N 117° 51.21'W. Flotteur supérieur 37 mètres.

(NAVAREA XVIII 112/2021)

**\*423(T)/25 Approaches to/Approches à Cambridge Bay – Obstruction – Bouée et appareils scientifiques**

Carte de référence : 7750

Observatoire océanographique installé. Le câble au fond de la mer à 69° 06.83' N 105° 03.58' W s'étend à une profondeur de 8 mètres jusqu'à une plate-forme d'instruments à 69° 06.79' N 105° 03.86' W, puis à une plate-forme d'hydrophone secondaire à 69° 06.75' N 105° 03.88' W, à 13 mètres de profondeur. Le câble s'étend à une profondeur de 8 mètres de la plate-forme d'instrument primaire à un trépied d'instrument secondaire à 69° 06.78' N 105° 03.83' W. Une corde avec des flotteurs et des poids s'étend à environ 42 mètres au sud-est de la plate-forme d'hydrophone secondaire jusqu'à un point final à 69° 06.73' N 105° 03.86' W.

(NAVAREA XVIII 127/2021, NW-A-0202-21)

**\*515(T)/25 Croil Islands to/à Cardinal – Obstruction : Objet submergé**

Carte de référence : 1434

Ancre perdue signalée à proximité de 44° 56.391'N 075° 02.670'W.

(NW-C-0892-25)

**\*516(T)/25 Lake Ontario/Lac Ontario (Western Portion/Partie Ouest) – Travaux maritimes : Installation de pipeline**

Carte de référence : 2077

Installation du pipeline ayant lieu quotidiennement jusqu'à novembre 2025 pendant les heures de clartés au sud de la station de traitement des eaux de RC Harris. Des barges et bateaux de travail sont sur place identifiés et éclairés la nuit.

(NW-C-0721-25)

**\*608(T)/25 Cobourg to/à Oshawa – Renseignement sur les voies navigables : Haut-fond**

Carte de référence : 2058

Augmentation d'ensablement signalée dans la région. Les navigateurs doivent communiquer avec le bureau de la capitainerie au 1 (905) 525-3412 pour obtenir des sondages à jour du chenal de navigation.

(NW-C-3326-24)

**\*609(T)/25 Toronto Harbour – Travaux maritimes : Construction sous-marine**

Carte de référence : 2085

Opérations de construction sous-marine en cours aux environs de Ashbridge Bay. Barges sur place.

(NW-C-1628-25)

**\*610(T)/25 Georgian Bay / Baie Georgienne – Aides à la navigation mouillées  
temporairement**

Référence : Avis 1024(T)/24 est annulé.

Carte de référence : 2201, 2261, 2291

Seize amarrages de surface et dix-sept amarrages sous-marins établis temporairement le long du rivage près de Bruce Power aux coordonnées suivantes :

Amarrages de surface		Amarrages sous-marins	
(1)	44° 26.074'N 081° 30.777'W	(1)	44° 25.853'N 081° 31.208'W
(7)	44° 22.902'N 081° 34.027'W	(8)	44° 22.071'N 081° 34.958'W
(9)	44° 22.834'N 081° 32.405'W	(9)	44° 22.827'N 081° 32.396'W
(12)	44° 21.697'N 081° 34.525'W	(12)	44° 21.706'N 081° 34.456'W
(29)	44° 15.766'N 081° 37.561'W	(29)	44° 15.895'N 081° 37.454'W
(30)	44° 15.833'N 081° 36.704'W	(30)	44° 15.800'N 081° 36.698'W
(39)	44° 25.621'N 081° 30.117'W	(39)	44° 25.572'N 081° 30.102'W
(41)	44° 15.259'N 081° 37.026'W	(40)	44° 21.367'N 081° 34.154'W
(43)	44° 19.782'N 081° 36.669'W	(41)	44° 15.853'N 081° 37.019'W
(45)	44° 25.219'N 081° 29.427'W	(45)	44° 25.255'N 081° 29.432'W
(B)	44° 13.928'N 081° 37.388'W	(46)	44° 20.833'N 081° 33.944'W
(E)	44° 33.390'N 081° 19.969'W	(47)	44° 20.568'N 081° 34.039'W
(Spotter 1)	44° 17.618'N 081° 37.196'W	(ol1)	44° 45.389'N 081° 18.517'W
(Spotter 2)	44° 13.977'N 081° 38.237'W	(ol2)	44° 45.389'N 081° 18.510'W
(Spotter 3)	44° 26.459'N 081° 30.404'W	(ol3)	44° 45.321'N 081° 18.556'W
(Spotter 4)	44° 23.618'N 081° 32.166'W	(lyal1)	44° 57.377'N 081° 23.298'W
		(lyal2)	44° 56.731'N 081° 23.670'W

(NW-C-1671-25)

## Avis préliminaires

### Région du Centre

#### Soumission des commentaires

Tous les navigateurs et toutes les personnes concernées sont priés de présenter leurs observations dans les trois mois suivant la date de publication initiale concernant ces avis (P). Suivant cette date, cet avis sera annulé. Ces observations devront exposer les faits sur lesquels elles reposent et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et aux biens publics.

Tout commentaire doit être adressé à la personne suivante :

Surintendante  
Aides à la navigation et Voies navigables  
Garde côtière canadienne, région du Centre  
1550, Avenue D'Estimauville  
Québec QC G1J 5E9  
Téléphone : (418) 648-7450  
Courriels :

Région du Saint-Laurent : [DFO.AtoNStLawrence-StLaurentAalaN.MPO@dfo-mpo.gc.ca](mailto:DFO.AtoNStLawrence-StLaurentAalaN.MPO@dfo-mpo.gc.ca)

Région des Grands Lacs :  
[DFO.CCGCentralAtoNGreatLacs-GrandsLacsAalaNCentreGCC.MPO@dfo-mpo.gc.ca](mailto:DFO.CCGCentralAtoNGreatLacs-GrandsLacsAalaNCentreGCC.MPO@dfo-mpo.gc.ca)

### **\*517(P)/25 Lac Saint-Louis – Feux d'alignement à être abandonnés**

Carte de référence : 1430

La Garde côtière canadienne propose d'abandonner en permanence les aides à la navigation suivantes :

Nom de l'aide	n° LF	Position
Lachine, alignement antérieur	1194	45° 25' 56.1"N 073° 41' 41.7"W
Lachine, alignement postérieur	1195	45° 25' 59.3"N 073° 41' 31.1"W

Les structures demeurons en place.

La date de publication initiale : le vendredi 30 mai 2025

La date limite pour la [soumission des commentaires](#) : le jeudi 28 août 2025

(Q2025-044)

### Région de l'Arctique

#### Soumission des commentaires

Tous les navigateurs et toutes les personnes concernées sont priés de présenter leurs observations dans les trois mois suivant la date de publication initiale concernant ces avis (P). Suivant cette date, cet avis sera annulé. Ces observations devront exposer les faits sur lesquels elles reposent et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et aux biens publics.

Tout commentaire doit être adressé à la personne suivante :

Surintendant  
Aides à la navigation et Voies navigables  
Garde côtière canadienne, région de l'Arctique  
5120 49<sup>ième</sup> rue  
Yellowknife, NT X1A 1P8  
Téléphone : (867) 444-0109  
Courriel : [DFO.CCGArcticAidstoNavigation-AidesalanavigationArctiqueGCC.MPO@dfo-mpo.gc.ca](mailto:DFO.CCGArcticAidstoNavigation-AidesalanavigationArctiqueGCC.MPO@dfo-mpo.gc.ca)

**\*424(P)/25 Puvirnituk et les approches / and Approches – Balise radar (Racon) à être enlevée**

Carte de référence : 5510

La Garde côtière canadienne propose d'enlever en permanence la balise radar (Racon) suivante :

Nom de l'aide	n° LF	Position
Puvirnituk, Racon	6447.24	60° 01' 15.5"N 077° 20' 21.3"W

La structure demeura en place.

La date de publication initiale : le vendredi 25 avril 2025

La date limite pour la [soumission des commentaires](#) : le jeudi 24 juillet 2025

(A2025-038)

## Côte du Pacifique

### Avis temporaires

Aucun avis applicable pour cette édition.

### Avis préliminaires

#### Région de l'Ouest

##### Soumission des commentaires

Tous les navigateurs et toutes les personnes concernées sont priés de présenter leurs observations dans les trois mois suivant la date de publication initiale concernant ces avis (P). Suivant cette date, cet avis sera annulé. Ces observations devront exposer les faits sur lesquels elles reposent et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et aux biens publics.

Tout commentaire doit être adressé à la personne suivante :

Surintendant/p.i. Marc Jourdenais  
Aides à la navigation et Voies navigables  
Garde côtière canadienne, région de l'Ouest  
25, rue Huron  
Victoria BC V8V 4V9  
Téléphone : (250) 480-2602  
Fax : (250) 480-2702  
Courriel : [marc.jourdenais@dfo-mpo.gc.ca](mailto:marc.jourdenais@dfo-mpo.gc.ca)

#### **\*518(P)/25 Fraser River/Fleuve Fraser, Sand Heads to/à Douglas Island – Aide à la navigation à être supprimée**

Carte de référence : 3490

La Garde côtière canadienne propose de supprimer en permanence l'aide à la navigation suivante :

Nom de l'aide	n° LF	Position
Annieville Channel, mur en pieux Sud	366.1	49° 10' 49.7"N 122° 55' 09.8"W

La date de publication initiale : le vendredi 30 mai 2025

La date limite pour la [soumission des commentaires](#) : le jeudi 28 août 2025

(P2025-014)

## Autres avis (T) & (P)

### Avis temporaires

#### **\*1105(T)/15 Canada – Sécurité des navires d'exploration et d'exploitation au large**

Carte de référence : Avis 410(T)/2007 est annulé.

Édition Annuelle des Avis aux navigateurs 2015 - Avis No. 20, pages A20-1 à A20-4.

Les navigateurs sont prévenus que des navires d'exploration et d'exploitation au large pourraient effectuer des activités de forage dans les endroits suivants :

Golfe Saint-Laurent

Néant

Continente des T.N.-O.

Néant

Delta du Mackenzie T.N.-O/Mer de Beaufort

Néant

Îles de l'Arctique dans les T.N.-O/ Îles de l'Arctique au Nunavut

Néant

Zones marines de l'Est de l'Arctique

Néant

Détroit de Davis

Néant

**NOTA** : Les navigateurs sont priés d'obtenir un compte rendu à jour des positions des navires de forage avant d'entrer dans une zone d'exploration et d'exploitation. On peut se procurer ces renseignements en communiquant avec ECAREG CANADA, NORDREG CANADA ou CVTS OFFSHORE, selon le cas, par l'entremise de tout centre de Services de communications et de trafic maritime de la Garde côtière.

(AVNAV M2215/15) (ONE)

#### **\*217(T)/24 Garde côtière canadienne - Obstruction : Amarrage scientifique**

Mouillage scientifique établi à la position 75° 06' 01.1"N 168° 00' 02.5"W. Flotteur supérieur 42 mètres.

(NAVAREA XVII 30/2011)

**\*1027(T)/24 Garde côtière canadienne – Système d'identification automatique (SIA)**

Référence : Avis \*111(T)/23 est annulé.

Les navigateurs sont avisés que la Garde côtière canadienne (GCC) a réalisé la pleine capacité opérationnelle des aides à la navigation AIS.

Certaines aides à la navigation AIS ayant été déployées à titre d'essai peuvent être maintenues ou supprimées à la discrétion des régions de la GCC, tandis que celles ayant été déployées en dehors des niveaux de service établis par la GCC peuvent continuer à être maintenues à titre d'essai. Les modifications apportées aux aides à la navigation de la GCC sont communiquées à l'aide des avis aux navigateurs.

Des informations générales sur le AIS et les aides AIS sont disponibles sur le [portail d'information maritime e-Navigation de la GCC](#) et dans le [Système canadien d'aides à la navigation](#). Des informations spécifiques sur les aides AIS déployées sont disponibles sur le site web d'[e-Navigation](#).

**\*1215(T)/24 Garde côtière canadienne – Essai de messages spécifiques aux applications du système d'identification automatique (AIS ASM)**

La Garde côtière canadienne (GCC) met à l'essai les messages spécifiques aux applications du système d'identification automatique (AIS ASM) à l'échelle nationale. Ces émissions fournissent aux navigateurs à bord de navires dotés d'un équipement correctement configuré des informations dynamiques telles que le niveau de l'eau, les conditions météorologiques, le dégagement aérien et une zone ou une ligne spécifique affichée sous forme d'un signal numérique. Une liste détaillée des AIS ASM actuellement diffusés par la Garde côtière se trouve sur la [carte interactive](#) du Portail canadien de navigation électronique. Des informations supplémentaires sur les AIS ASM sont disponibles dans la circulaire SN.1 289 de l'OMI, [Directives sur l'utilisation des messages spécifiques aux applications AIS](#).

Veuillez contacter le fabricant de votre équipement spécifique pour obtenir des instructions sur la façon de recevoir des messages AIS ASM. Toute question ou préoccupation relative à la diffusion peut être adressée à l'[équipe de navigation électronique](#) de la Garde côtière ou à tout centre des Services de communications et de trafic maritimes (SCTM) de la Garde côtière canadienne.

## Avis préliminaires

---

**\*519(P)/25 Scott Islands – Carte papier à être annulée**

Carte de référence : 3625

Le Service hydrographique du Canada propose d'annuler définitivement la carte papier 3625 intitulée Scott Islands.

Les navigateurs et autres parties intéressées sont invités à commenter cette action jusqu'au 31 août 2025.

Les commentaires doivent être adressés à l'[adresse courriel du Service hydrographique du Canada](#).

Toute objection doit indiquer les faits sur lesquels elle se fonde et doit inclure des renseignements à l'appui sur la sécurité, le commerce et l'intérêt public.